

# JOURNAL

## *Encore un regard sur les élections législatives de juin 1981*

FRANÇOIS GOGUEL\*

La défaite subie par la majorité sortante aux élections de juin 1981 a-t-elle été due à ce que près d'un quart de l'électorat antérieur de la droite a fait alors défaut à celle-ci — par abstention ou par vote blanc — mais sans se prononcer pour autant en faveur de la gauche ? Car les électeurs de celle-ci n'ont pas été plus nombreux, en pourcentage des inscrits, qu'ils ne l'avaient été, trois années auparavant, en mars 1978. C'est l'explication que j'ai proposée (1). Mais c'est celle que Jérôme Jaffré conteste lorsqu'il affirme : « La défaite de la majorité sortante ne tient pas à un abstentionnisme différentiel » (2).

Reprenons, en les précisant, les données du débat.

Celui-ci ne porte pas sur l'élection présidentielle des 26 avril et 10 mai : à ce sujet, je ne suis en désaccord avec Jérôme Jaffré que sur un point, à vrai dire de quelque importance pour comprendre ce qui s'est passé en juin aux élections législatives. Selon lui, les quelque 820 000 électeurs dont des sondages concordants indiquent qu'après avoir voté le 26 avril pour Jacques Chirac, ils ont donné leur suffrage le 10 mai à François Mitterrand, ont alors émis un vote ayant « valeur de ralliement ». Quant à moi, compte tenu des thèmes totalement contradictoires (sauf en ce qui concerne la critique du Président sortant) des campagnes menées avant le 26 avril par Jacques Chirac et par François Mitterrand, je pense que le vote final de ces électeurs traduisait simplement une allergie particulièrement forte à la personne de Valéry Giscard d'Estaing : en somme, selon

\* Président de l'Association française de Science politique.

(1) La signification des succès de la gauche, *Le Monde*, 9 et 10 novembre 1981.

(2) De Valéry Giscard d'Estaing à François Mitterrand : France de gauche, vote à gauche, *Pouvoirs*, n° 20, févr. 1982, p. 25.

moi, ils ont mis en pratique le vieux dicton : « au premier tour, on choisit, au second, on élimine », mais sans que leur vote pour François Mitterrand eût pour autant valeur de « ralliement » à la politique préconisée par celui-ci. Acte négatif beaucoup plus qu'acte positif.

Pour soutenir le contraire, Jérôme Jaffré s'appuie sur l'exploitation secondaire d'un sondage postélectoral de la SOFRES (3), selon laquelle les motivations exprimées par les électeurs de Jacques Chirac ayant voté pour François Mitterrand le 10 mai différaient très sensiblement de celles avancées par ceux qui se sont alors simplement abstenus ou qui ont voté blanc. De fait, ces différences sont incontestables. Mais a-t-on le droit d'en tirer une conclusion ?

Si les 2 000 électeurs interrogés par la SOFRES entre le 15 et le 20 mai ont bien eu le même comportement que l'ensemble du corps électoral, 290 d'entre eux avaient voté pour Jacques Chirac le 26 avril, 47 (16 % de 290) ont voté pour François Mitterrand le 10 mai et 32 (11 % de 290) se sont abstenus, ou ont voté blanc. Ce sous-échantillon me paraît trop restreint pour qu'on puisse considérer qu'il était vraiment représentatif de la partie de l'électorat de Jacques Chirac qui n'a pas voté le 10 mai pour Giscard d'Estaing. J'observe au surplus qu'au cas où 820 000 électeurs de ce dernier se seraient véritablement « ralliés » de façon positive à la politique dont François Mitterrand avait annoncé qu'il la mettrait en œuvre s'il était élu, ce ralliement de 2,30 % des électeurs inscrits aurait dû se traduire, aux élections législatives de juin, par un progrès substantiel de l'électorat de la gauche par rapport à 1978.

Or, un tel progrès ne s'est pas produit.

Qu'est-il en effet advenu en juin ?

Tout d'abord, une chute notable de la participation au scrutin : le 14 juin, les suffrages non exprimés (abstentions, votes blancs et nuls) ont représenté, pour la métropole, 30,14 % des électeurs inscrits, alors qu'ils n'avaient été que de 16,06 % le 10 mai. Ce progrès de l'abstentionnisme est manifestement différentiel : les candidats de gauche (extrême gauche, PC, PS, MRC, divers gauche) obtiennent au total 1 690 000 voix de moins que François Mitterrand le 10 mai, ce qui correspond à un peu plus d'un dixième des suffrages qui avaient porté celui-ci à la présidence ; quant aux candidats de droite (RPR, UDF, divers droite), il s'en faut de 3 608 000 voix qu'ils n'atteignent le nombre de celles qu'avait eues Valéry Giscard d'Estaing : ce déficit est supérieur au quart de l'électorat de droite du 10 mai. Sans doute, selon le sondage postélectoral de la SOFRES, « le taux d'abstentionnisme déclaré » est-il le même (14 %) dans les électors de gauche et de droite de l'élection présidentielle. Mais ces déclarations de personnes interrogées ne sont-elles pas en contradiction trop flagrante avec la réalité des chiffres du scrutin pour qu'on puisse leur attacher foi ?

(3) Publié dans *Le Nouvel Observateur* du 1<sup>er</sup> juin 1981.

Comparons maintenant les résultats du premier tour des élections de juin 1981 à ceux de mars 1978 (4).

Les votes non exprimés passent de 18,29 % à 30,14 % : progression de 11,85 points.

Les suffrages de gauche (y compris les gaullistes de gauche), de 40,35 % à 38,98 % : recul de 1,37 point.

Les suffrages de droite, de 37,75 % à 29,85 % : baisse de 7,90 points. Quant aux divers (y compris écologistes et extrême droite) ils passent de 3,59 % à 1,01 % : recul de 2,58 points.

Ainsi se confirme l'impression antérieurement ressentie : la progression par rapport cette fois-ci à 1978 du pourcentage des votes non exprimés a beaucoup moins desservi la gauche, qui perd moins d'un point et demi, que la droite, qui en perd presque huit, et que les divers, qui en perdent plus de deux et demi.

Mais des 474 sièges de la métropole, 154 seulement — moins d'un tiers — ont été pourvus en 1981 au premier tour. Pour expliquer le résultat des élections en sièges, il faut donc établir la statistique du « tour décisif », celle qui repose, pour chaque circonscription, sur les résultats en fonction desquels a été désigné son député, soit au premier, soit au second tour, et comparer cette statistique pour 1981 à celle de 1978. Au tour décisif, les suffrages non exprimés ont correspondu, en 1981, à 27,53 %, contre 17,54 % en 1978 : progression de 9,99 points. Ceux des candidats de gauche passent de 40,05 % à 40,08 % : progression de trois centièmes de point.

Quant à ceux des candidats de droite, ils tombent de 42,10 % à 32,18 %, recul de 9,92 points.

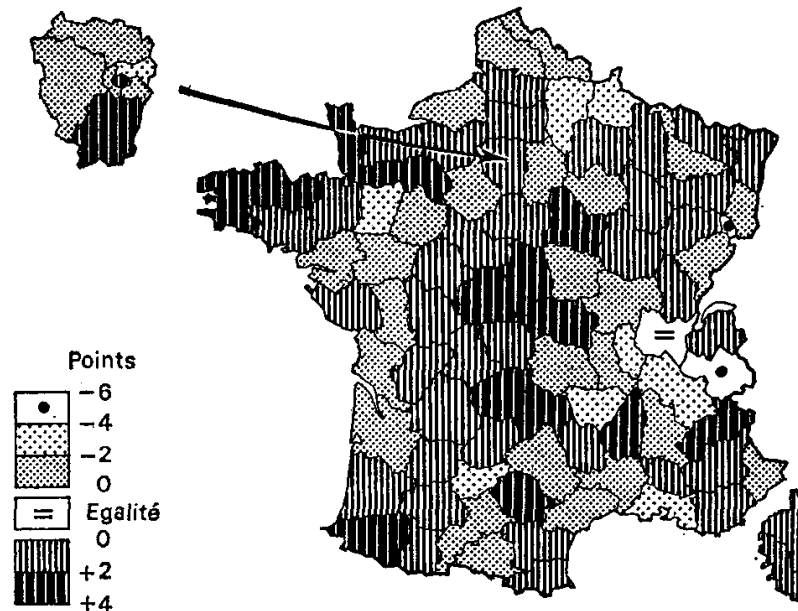
Enfin, les « divers » (écologistes et extrême droite), absents du second tour en 1981 comme en 1978, reculent de 0,30 % à 0,20 % : chute d'un dixième de point.

La quasi-identité de la progression du pourcentage des suffrages non exprimés et du recul de celui des voix de droite donne à penser que, globalement, ce recul doit être imputable à l'abstention d'une bonne partie des électeurs habituels de la droite : presque un quart, exactement 23,56 %.

Mais il s'agit là du solde visible d'évolutions de l'électorat qui n'ont évidemment pas pu être identiques dans tous les départements ; la constatation faite à l'échelon national ne signifie donc certainement pas que la gauche n'ait pas enregistré en juin 1981 certains gains, au détriment de l'électorat de la droite. Mais elle implique nécessairement que ces gains aient été presque entièrement compensés par des pertes d'un niveau équivalent. La carte n° 1, qui décrit la répartition territoriale de l'évolution du pourcentage des suffrages de gauche de 1978 à 1981 montre que c'est

(4) Tous les pourcentages sont calculés par rapport aux inscrits, ce qui me paraît indispensable pour comparer des choses comparables, puisque les taux de non-participation au vote ne peuvent être calculés autrement.

dans un seul département, celui de l'Ain, que la gauche (tout en y gagnant deux sièges par rapport à 1981, grâce à la diminution du nombre des suffrages exprimés) retrouve exactement son pourcentage de 1978.



CARTE n° 1. — Evolution des suffrages de la gauche en pourcentage des inscrits du tour décisif de 1978 à celui de 1981

La carte montre par ailleurs que la gauche a progressé dans 54 départements et reculé dans 41. Ces derniers regroupent une vingtaine des millions d'inscrits contre environ quinze millions et demi aux premiers. Mais les gains réalisés dans les 54 départements sont, en règle générale, un peu plus accentués que les reculs survenus dans les 41 : il y a 16 progrès et seulement 11 reculs, supérieurs à 2 points, et 38 progrès pour 31 reculs inférieurs à 2 points. C'est ce qui explique que le solde final, quoique infime, soit positif.

Ces constatations démontrent que dans la plus grande partie du territoire national (mais dans des départements possédant ensemble moins d'électeurs inscrits que les autres), la gauche a légèrement entamé l'électorat habituel de la droite. Le recul de cette dernière n'est donc pas imputable en totalité à la croissance de l'abstentionnisme. On constate que le vote à gauche d'électeurs appartenant à des milieux ayant voté à droite en 1978 intéresse à la fois des départements traditionnellement orientés à droite (Ille-et-Vilaine, Morbihan, Finistère, Bas-Rhin, Haute-Savoie, Hautes-Alpes, Cantal, Lozère, Pyrénées-Atlantiques par exemple), et des départements indécis ou plutôt orientés à gauche. En ce cas, il s'agit souvent (Allier, Cher, Indre, Corrèze, par exemple) de départements qui, en 1978, n'ont donné une majorité à la droite qu'au second tour, parce

que la présence de nombreux communistes comme candidats uniques de la gauche a fait alors refluer vers la droite une fraction non négligeable de l'électorat socialiste.

Inversement, on constate que les reculs les plus accentués de la gauche en 1981 se produisent fréquemment dans des départements où coexistent un PC et un PS, tous deux puissants, ce qui rend aléatoires, de part et d'autre, les reports du second tour : Aisne, Ardennes, Isère, Bouches-du-Rhône, Seine-Saint-Denis. Mais tel n'est pas le cas pour la Savoie, la Mayenne ou la Haute-Loire.

Il est donc malaisé, sinon impossible, par une analyse menée au niveau national, d'interpréter les mouvements contradictoires qui se sont produits aux élections de 1981, par rapport à celles de 1978, dans l'électorat des candidats de gauche. Mais demeure le fait qu'au total progrès et reculs se sont presque exactement compensés. D'où cette conclusion : l'analyse en pourcentage des électeurs inscrits prouve que la consultation de juin 1981, comparée à celle de 1978, n'est aucunement caractérisée par un grand « élan » des électeurs français en faveur de la gauche.

Il est par contre certain — les pourcentages cités plus haut en font foi — que cette consultation a été marquée par un véritable effondrement de l'électorat des candidats de droite. Effondrement qui, même là où la gauche a progressé, est toujours très supérieur aux gains que celle-ci a réalisés, et dont on a donc toute raison de penser qu'il tient à l'abstention d'une importante fraction de l'électorat antérieur de la droite.

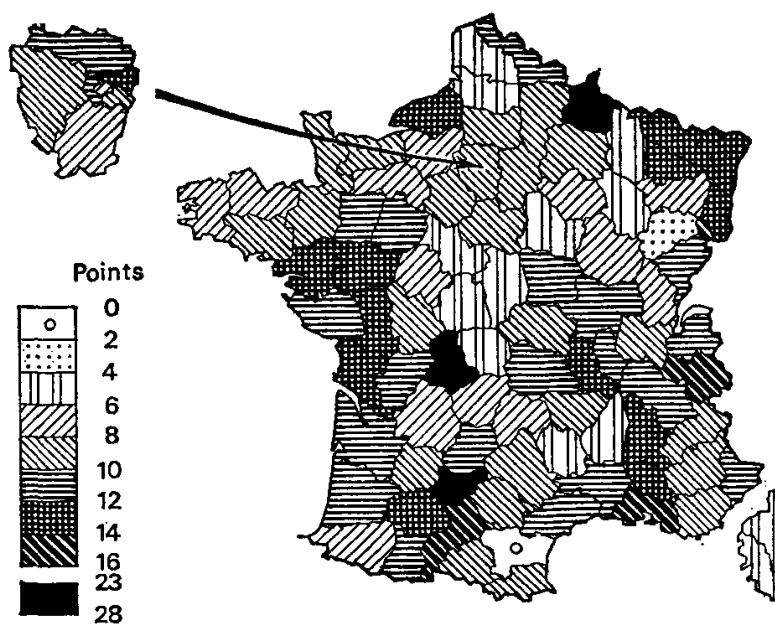
Tel n'est cependant pas l'avis de Jérôme Jaffré. On a vu plus haut pourquoi me paraît sans valeur l'argument qu'il tire des résultats d'un sondage postélectoral de la SOFRES, selon lequel la même proportion (14 %) d'électeurs de droite et d'électeurs de gauche au scrutin présidentiel a déclaré n'avoir pas voté aux élections législatives : les résultats effectifs de ces dernières constituent un démenti évident de ces déclarations.

Mais la thèse de Jérôme Jaffré s'appuie également sur les différences, en effet très notables, qui existent entre les deux cartes qu'il a dressées pour permettre la comparaison territoriale entre la progression de l'abstention et les pertes de la droite, de 1978 à 1981 (5).

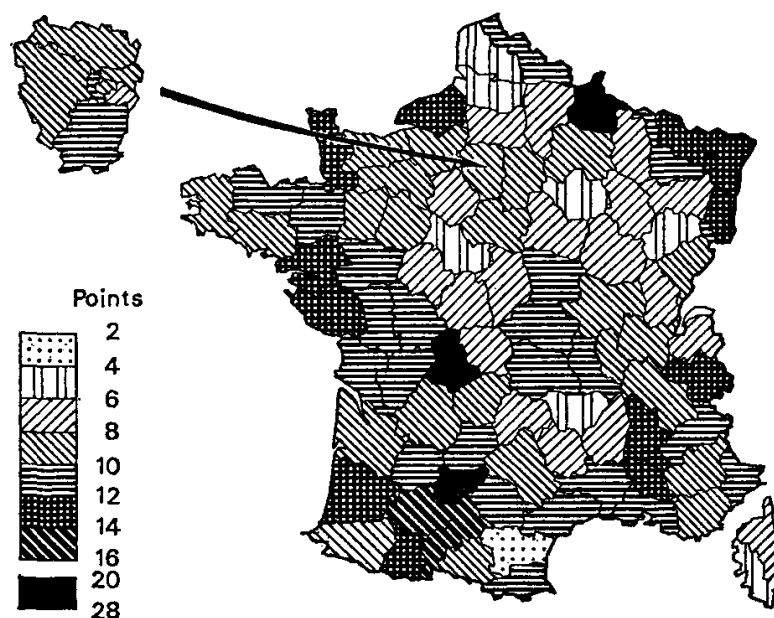
Les deux cartes (n° 2 et n° 3) que j'ai établies pour permettre cette comparaison sont cependant très différentes de celles de Jérôme Jaffré : elles font au contraire ressortir une très grande parenté de structure géographique entre les deux phénomènes que constituent la progression des suffrages non exprimés et le recul des suffrages de droite.

Cela tient à ce que lui et moi n'avons pas employé la même méthode. Tout d'abord les cartes de Jaffré concernent le premier tour de scrutin, où, comme on l'a vu plus haut, la progression des suffrages non exprimés a été de peu inférieure à 12 points en 1981 par rapport à 1978, alors que

(5) *Pouvoirs*, n° 20, p. 25.



CARTE n° 2. — Progression du pourcentage par rapport aux inscrits des suffrages non exprimés (abstentions, blancs et nuls) au tour décisif en 1981 par rapport à celui de 1978



CARTE n° 3. — Recul du pourcentage par rapport aux inscrits des suffrages de droite, au tour décisif, en 1981 par rapport à celui de 1978

le recul des suffrages de droite était de peu inférieur à 8 points. Or mes cartes ont été établies selon les résultats du tour décisif, où la progression des suffrages non exprimés n'a été que de 9,99 points, le recul des voix de droite s'établissant quant à lui à 9,92 points.

D'autre part, Jérôme Jaffré n'a pris en compte que les abstentions alors que j'ai ajouté à celles-ci les votes blancs et nuls. Enfin, et surtout, mes cartes, établies toutes deux selon la même gradation de teintes (de 2 points en 2 points), correspondent l'une et l'autre aux pourcentages par rapport au nombre des électeurs inscrits, alors que les cartes établies par Jérôme Jaffré reposent pour les abstentions, sur des pourcentages par rapport aux inscrits, mais pour les reculs de la droite, sur des pourcentages par rapport aux suffrages exprimés.

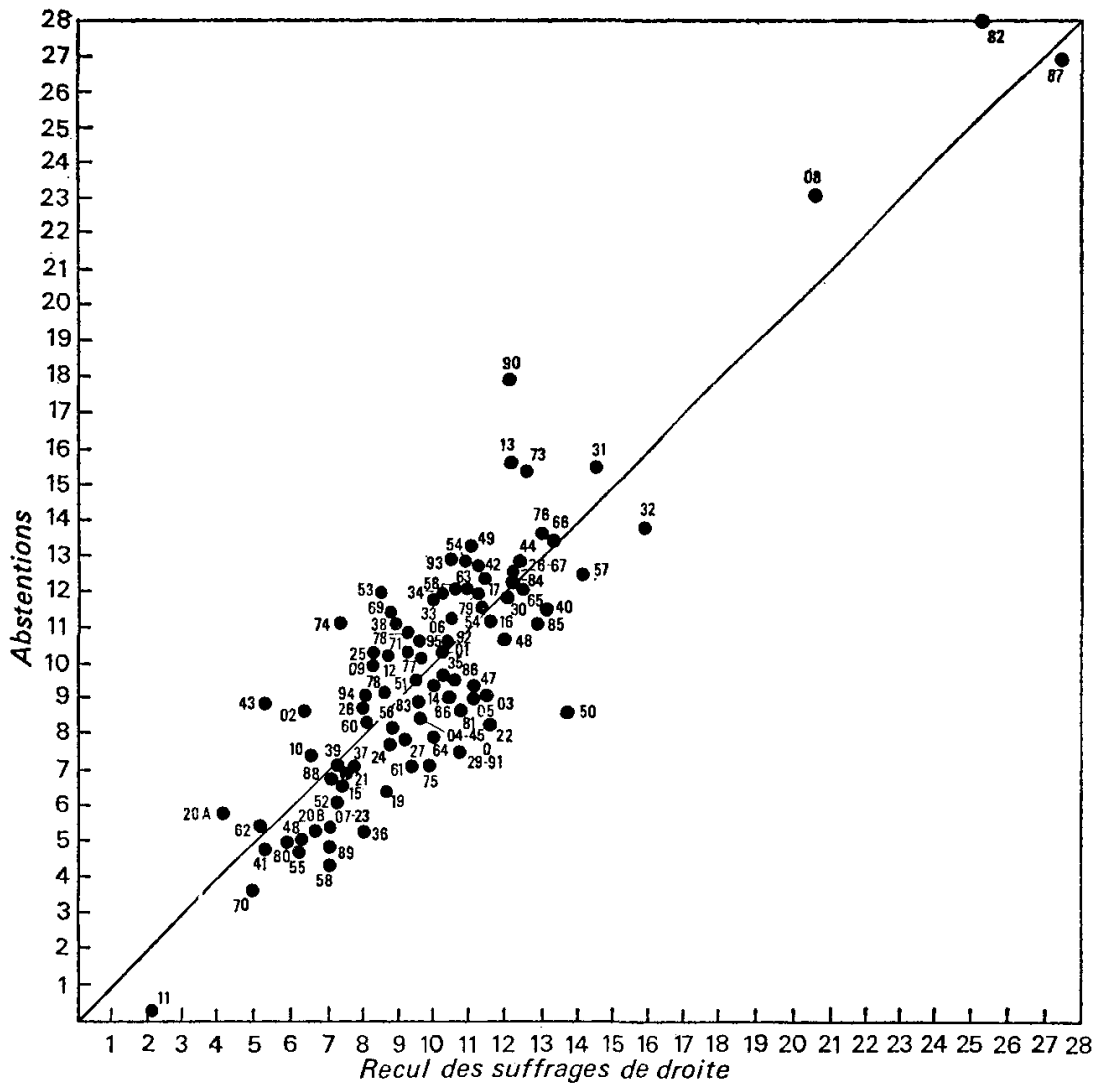
Quoi qu'il en soit de ces différences de méthode, la comparaison géographique que permet la comparaison entre mes cartes n° 2 et n° 3 me paraît pleinement confirmer qu'il a existé un lien étroit, *au tour décisif de 1981*, par rapport à celui de 1978, entre le recul des suffrages de droite et le progrès des suffrages non exprimés.

C'est ce que confirme l'allure générale du graphique de dispersion établi pour rechercher s'il existe une corrélation entre ces reculs et ces progrès. Et c'est ce que confirme également le coefficient de corrélation linéaire calculé à mon intention par Jean Ranger au Centre d'Etudes de la Vie politique française, entre les deux séries constituées, dans les 96 départements de la métropole, par la progression des suffrages non exprimés, de 1978 à 1981, et par le recul des suffrages de droite : ce coefficient (négatif, puisque l'une des séries concerne des progrès et l'autre des reculs) s'établit en effet à — 0,88.

Reste un problème : la carte n° 2 des progrès des suffrages non exprimés ne ressemble aucunement à celle des suffrages de droite au tour décisif de 1978 (carte n° 4). On aurait cependant pu s'attendre à ce qu'il y eût entre ces deux cartes une certaine parenté. Mais, en fait, l'accroissement du pourcentage des suffrages non exprimés ne s'est pas produit en fonction de l'importance des suffrages de droite en 1978.

Cet accroissement, par exemple, a été très faible en Haute-Saône (3,49 points) alors que la droite y avait recueilli les suffrages de 45,83 % des inscrits au tour décisif de 1978, mais dans l'Aveyron, où elle avait alors eu une force identique (45,82 % des inscrits), les votes non exprimés ont progressé de 9,99 points.

Je pense que ces différences, en ce qui concerne l'ensemble de la France, s'expliquent par le fait, déjà indiqué, que dans 54 départements, le recul de la droite a été dû non seulement à l'accroissement des abstentions, blancs et nuls, mais aussi à ce qu'une partie de son électorat habituel a voté à gauche en juin 1981, cependant que dans 41 autres départements, l'accroissement des suffrages non exprimés a correspondu en partie à la non-participation au scrutin d'une petite fraction de l'électorat habituel de la gauche.



Elections de 1981. Tour décisif (évolution par rapport à 1974)

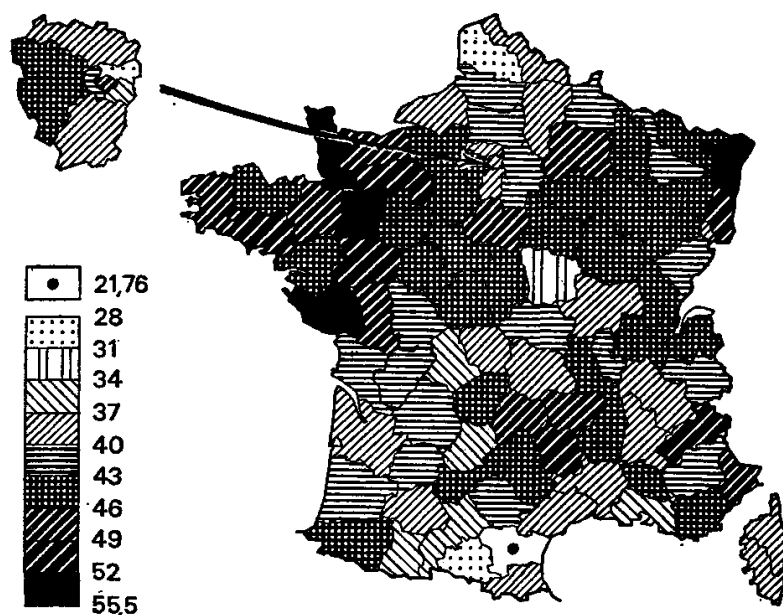
En abscisses : diminution du pourcentage des suffrages de droite  
par rapport aux inscrits

En ordonnées : augmentation du pourcentage des suffrages non exprimés  
par rapport aux inscrits

Tout bien pesé, je persiste à considérer que le grand succès électoral obtenu par la gauche en juin 1981 n'a aucunement été dû à un élan positif et massif des électeurs en sa faveur ; il a été produit par un phénomène négatif : la non-participation au scrutin d'une partie importante de l'électorat habituel de la droite.

N'est-ce pas d'ailleurs ce que donnent à penser aussi bien les résultats des quatre élections législatives partielles de janvier 1982 que ceux des élections cantonales du mois de mars ? Je conclus donc comme je l'avais fait dans mes articles du *Monde* : « Aux élections du printemps 1981, le





CARTE n° 4. — 1978. Tour décisif  
Suffrage pour la droite en pourcentage des inscrits

peuple français a sans doute conféré aux partis de gauche la faculté de transformer profondément les structures de la société et de l'économie française. Mais il ne leur en a pas vraiment donné le mandat. » Me permettra-t-on d'ajouter que, à mon sens, cette constatation n'est aucunement de nature à mettre en cause la légitimité du pouvoir issu des consultations électorales de mai et juin 1981 ? Mais il me semble qu'elle devrait l'inciter à certaines réflexions sur la manière dont il doit user de la faculté que lui ont donnée les électeurs français, par un verdict dont les aspects négatifs balancent largement les éléments positifs.